

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0039660

19-359

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3450

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KHATTABI DRISS

Date de naissance : 17.5.1954

Adresse : 87, Rue Loundaya Itay Al Maghrib El Jadid Berrechid

Tél. : 06.63.1738.63

Total des frais engagés : 581,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdelhak MECHAL
Médecine Générale
6 Bd de la liberté Tissir 1
Berrechid - 05 22 32 52 87

Date de consultation : 05.01.2024

Nom et prénom du malade : EL KHATTABI DRISS

Age: 17.5.1954

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ceder mi chri MI d'rait
avec pierre

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berrechid

Le : 05.01.2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05_01_24	C	1	150,00	<i>Medecin de la Bule de la MECHAL</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AL OUM PERRADA Jihane Boulevard AL 0222 32 41 72	05/07/94	431,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

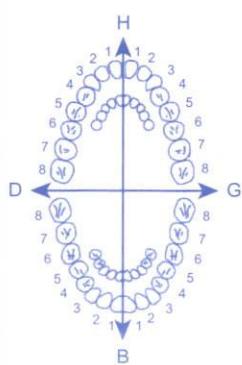
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Docteur Abdelhak MECHAL
MÉDECINE GÉNÉRALE

الدكتور مشعل عبد الحق
الطب العام

6, Bd. De la Liberté – Tissir 1
Berrechid (Près des Taxis Jakma)
Tél : 05 22 32 52 87
INPE : 061098281

شارع الحرية - حي التسir 1 رقم 6
برشيد - قرب طاكسيات جفعة
الهاتف: 05 22 32 52 87:

Nom : Elkhattabi
Prénom : Driss

Berrechid : S-0124

Pharmacie AL OUM
Route BERRADA Jihane
Pharmacienne
52, Boulevard AL Houria
Tél.: 0222 32 41 76 - Berrechid

ulaire AMM/Détenteur D.E. / MA Holder:
حامل رخصة التسويق أصحاب التسجيل
Sanofi-aventis France

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaï Casablanca
Pyostacine 500mg, cp b 16
P.P.V : 192,00 DH

E 118000 061717
Fabricant / Manufacturer / المصنعة
Sanofi-aventis France

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaï Casablanca
Pyostacine 500mg, cp b 16
P.P.V : 192,00 DH

E 118000 061717
Fabricant / Manufacturer / المصنعة
Sanofi-aventis France

PPV:
EXP:
Lot N°:

47,80
Dag
431,80 2 cp 3 H/
N
Dr. Abdelhak
Mechal
6 Bd de
Berrechid
Médecine
Générale
Tissir
05 22 32 52 87

Daslan 500

1 (sp 3x) + 15j.

Dr. Abdelhak MECHAL
Médecine Générale
6 Bd de la Liberté Tizi Ouzou 33000
Algérie